



AIDE PERSONNALISÉE

Peu de renseignements donnés sur ce sujet par l'équipe pédagogique si ce n'est que des élèves arriveraient régulièrement en retard.

La FCPE demande que les parents des élèves bénéficiant de l'Aide personnalisée (voir [ICI](#)) soient reçus par l'enseignant, que leur soit présenté le projet d'aide préconisé pour pallier la difficulté que rencontre l'élève et qu'un bilan soit dressé et de nouveau présenté aux parents.

L'ÉTUDE DIRIGÉE

Tout comme le sujet des devoirs à la maison, notre équipe souhaitait obtenir des précisions sur l'organisation et les missions de l'Étude dirigée du soir (voir [ICI](#)).

Ce sujet n'a pas non plus été porté à l'ordre du jour du 2ème Conseil d'école. Notre équipe a adressé un courrier à M. Philippe Knusmann, maire adjoint à l'Éducation, afin d'obtenir les informations souhaitées (recrutement des encadrants, missions, organisation...).

COMMUNICATION ENSEIGNANTS-PARENTS

La FCPE Voltaire a suggéré la mise en place d'une communication par mail qui permettrait aux couples séparés de recevoir les informations simultanément. Elle est également plus écologique (impressions) et, à notre sens, plus pratiques (découpage et collage dans les cahiers en moins).

La communication par mail, mise en place à la maternelle Marie Marvingt par exemple, donne entière satisfaction.

LES DEVOIRS

Des devoirs à la maison sont donnés aux enfants et de ce fait confiés à la responsabilité des parents. C'est à ce titre que nous aurions souhaité aborder le sujet avec l'équipe pédagogique (voir [ICI](#)).

Nous ne pouvons que regretter que ce sujet n'ait été porté à l'ordre du jour. Notre équipe reformulera une demande d'informations sur ce sujet.

LE HANDICAP

Un des points que regrette les parents d'enfants en situation de handicap dans la prise en charge de leur enfant est le peu de place fait dans le PPS, document qui définit les besoins de l'élève, aux mesures pédagogiques mises en place par les enseignants pour dépasser les difficultés de ces élèves à particularités.

L'équipe pédagogique en a convenu lors du premier CE (voir [ICI](#)) en précisant que ces informations sont transmises oralement d'un enseignant à l'autre.

Mais que se passe-t-il quand l'élève change d'établissement ou que l'enseignant est absent ? Et surtout, comment se fait la passation de ces pratiques pédagogiques efficaces pour l'élève en situation de handicap lors de son passage au collège alors que l'enseignant de CM2 ne peut faire cette passation «à l'oral».

C'est pour répondre à ce besoin que la FCPE souhaitait que le PPS soit étayé avec ces bonnes pratiques pédagogiques.

Mme Sacco, Inspectrice de l'éducation nationale, a répondu positivement à notre demande d'intégrer un point spécifique sur les volets pédagogiques des PPS lors des commissions de liaison entre l'établissement primaire et le collège d'un même secteur.

RASED démantelé

Les enseignants du RASED prennent en charge des élèves qui rencontrent des difficultés durables liées à des difficultés d'apprentissage (maître E) ou d'adaptation aux attentes scolaires (maître G), ainsi que d'une psychologue.

- 3 nouveaux postes seront supprimés à la rentrée 2012-13 à Issy : il ne restera que 3 psychologues et 2 enseignants spécialisés pour près de 6 000 élèves !

Conséquences :

- Encore moins d'enfants relevant du RASED pris en charge alors que 21 élèves de notre école Voltaire (10% des effectifs !) n'ont bénéficié d'aucune aide spécifique cette année
- A Voltaire, les enfants en grande difficulté n'ont déjà pu être suivis que par la psychologue scolaire cette année
- Ils n'ont pu bénéficier que de l'aide personnalisée qui ne répond pas à leurs besoins spécifiques

Fermeture de la CLIS 3...

La CLIS 3, classe pour l'intégration des enfants présentant des troubles visuels, est la seule classe de ce type dans le 92. Elle sera pourtant fermée à la rentrée. Les raisons invoquées par l'inspection académique : les faibles effectifs de cette classe

- Or ces effectifs s'expliquent : cette classe n'a pas eu d'enseignant spécialisé pendant quelques années et les parents ont été orientés vers les instituts spécialisés et les écoles privées !
- Alors que l'enseignante de la CLIS 3 est aujourd'hui formée, la classe est fermée !

Conséquences :

- Perte d'une classe et d'un d'enseignant spécialisé
- Incohérence en termes de finances publiques : une enseignante spécialisée formée en 2011-12 sans poste en 2012-13
- Un des 2 élèves de la CLIS 3 ne bénéficiera plus que d'une prise en charge occasionnelle
- Les élèves déficients visuels du département seront de nouveau orientés vers un établissement spécialisé ou privé de Paris : recul de la prise en charge du Handicap à l'école publique !

...Postes supprimés

Le professeur des écoles nommé dans l'emploi de directeur d'école (Mme Burnichon pour Voltaire) est déchargé totalement de cours à partir de 13 classes pour la gestion de l'école

- En raison de la fermeture de la CLIS 3, notre école perd sa décharge totale pour la gestion pédagogique et administrative.
- Il bénéficie d'une demi décharge de cours entre 9 et 12 classes.

Conséquences :

- Une direction à mi-temps en 2012-13
- Le fonctionnement de notre école en sera fragilisé : l'accueil une CLIS 1 demande beaucoup de temps
- Perte d'un demi-poste d'enseignant en raison de la perte de la décharge totale
- Une autre classe partagée entre 2 enseignants en 2012-13
- Départ en retraite anticipée de Mme Burnichon qui estime ne plus pouvoir faire son travail correctement dans ces conditions

L'école de nos enfants déshabillée à la rentrée

- La lutte contre l'échec scolaire doit rester une priorité pour l'Éducation nationale : l'aide personnalisée ne peut remplacer l'aide spécialisée dispensée aux élèves en difficulté par le RASED
- L'intégration des enfants en situation de handicap en milieu scolaire doit être maintenue : la tolérance s'apprend à l'école !
- L'école a besoin de ses d'enseignants : 1 poste d'enseignant spécialisé et un demi-poste d'enseignant pourtant supprimés à Voltaire

Actions FCPE

- 21 mars 2012 : Courrier adressé à M. Knusmann pour solliciter le soutien de la municipalité aux parents d'élèves
- 26 mars 2012: Entretien avec Mme Sacco, inspectrice d'académie
- Lettre ouverte aux parents
- Nous vous solliciterons pour la signer